



AVIS DE COURSE VOILE LEGERE 2017-2020

Régate : **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL OPTIFUN**

Date : **Samedi 31 mars 2018**

Lieu: **Toulindac**

Autorité Organisatrice : **Club Nautique de Baden**

Grade : **5C**

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.2 Le règlement sportif voile légère CDVoile 56
- 1.3 les règles de Classe

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 - tous les bateaux de la classe Optimist en polypropylène.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant à Club Nautique de Baden – Toulindac – 56870 Baden **au plus tard le 31 mars 2018** au matin.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « **COMPETITION** » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « **ADHESION** » ou « **PRATIQUE** » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Optifun	Gratuit



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :
Samedi 31 mars 2018 à 13h30
Mise à l'eau : Mise à disposition des supports déjà présents sur site
- 5.2 Briefing :
Samedi 31 mars 2018 à 13h45 (lieu défini dans les IC)

5.3 Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
31.03.2018	14h45	Optifun

- 5.4 Le jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 17h00.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :
-Disponibles à l'ouverture des inscriptions
-Disponible en version électronique à l'adresse suivante www.club-nautique-baden.fr

7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de types bananes et/ou trapèze.
7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour la classe Optimist, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour (un virement et un empannage).

9. CLASSEMENT

- 9.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.
9.2 Courses retirées :
(a) Retrait de la plus mauvaise à partir de 3 courses courues,
(b) Retrait des 2 plus mauvaises à partir de 6 courses courues.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX :

Des prix seront attribués comme suit :
Optifun : 1^{er}, 2^{eme}, 3^{eme}

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Plan du site en annexe avec accès mise à l'eau et parking.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :
Club Nautique de Baden – Toulindac – 56870 Baden
Tél. : 06.50.88.71.23
Email : contact@club-nautique-baden.fr
Site : www.club-nautique-baden.fr

Annexe :

Zone de Course

